



Conseiller aux ventes

Relevant du directeur général de l'AQLP, le conseiller aux ventes est responsable des ventes de publicité, et du renouvellement et du recrutement des membres commerciaux de l'AQLP. À cet effet, il doit notamment mais pas exclusivement effectuer les tâches suivantes :

- vendre de la publicité et effectuer le suivi avec les annonceurs des deux revues, soit *AQAIRS vous informe* (3 parutions annuelles) et *Agora Forum* (4 parutions annuelles);
- vendre de la publicité et effectuer le suivi avec les annonceurs du bottin agenda AQAIRS (1 parution annuelle) et du calendrier AQAIRS (1 parution annuelle);
- voir au renouvellement d'adhésion annuel des membres commerciaux (AQLP, AQAIRS et AQ LM);
- recruter de nouveaux membres commerciaux (AQLP, AQAIRS et AQ LM).

Rémunération

- Montant de base annuel
- Commissions sur les ventes des outils publicitaires
- Commissions sur le recrutement de nouveaux membres

Conditions de travail

- Statut de travailleur autonome (factures mensuelles)
- Télétravail avec remboursement possible des frais reliés à la tâche (frais téléphoniques et matériel de bureau)
- Frais de déplacement selon politique en vigueur
- Contrat de deux ans renouvelable après évaluation

Date limite pour soumettre candidature

- 28 novembre 2011

Adresse

- luc.toupin@videotron.ca

Date d'embauche

- Janvier 2012